



## NOTE D'INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVE D'AIMÉ CÉSAIRE

### Service d'accueil minimum (SMA)

Réf : L'article L. 133-3 du code de l'éducation impose aux communes de mettre en place un service d'accueil lorsque le nombre d'enseignants en grève est égal ou supérieur à 25% et si la commune est en mesure de l'organiser.

Nous avons été informés que pour le mouvement social prévu le **jeudi 23 mars 2023** certaines enseignantes du groupe scolaire d'Aimé Césaire seront grévistes

Compte tenu des conditions fixées de mise en place du SMA, je vous informe **qu'aucun Service Minimum d'Accueil** ne sera assuré par la collectivité dans la mesure où elle n'a pas le personnel nécessaire garantissant la sécurité physique pour l'encadrement de vos enfants.

En raison de ce mouvement de grève sociale le jeudi 23 mars 2023, certains agents communaux seront également grévistes.

Nous tenons à vous informer que :

Pour la **Maternelle et l'Élémentaire**, les accueils ALAE du matin, du midi et du soir et la restauration seront fermés.

Sauf si l'enseignante de votre enfant est gréviste et qu'une information contraire vous a été transmise par l'école, **vous devrez donc accompagner votre enfant à 8h45, venir le chercher à 12h00 pour un retour à 13h50, et venir le chercher à 16h15.**

Nous sommes bien conscients de la gêne qui vous sera occasionnée et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Fait à Auzeville-Tolosane, le 20 mars 2023

Le Maire, Dominique LAGARDE

